

93 B 1875

CESSION DE PARTS SOCIALES**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

Madame Michèle RENAUD née le 16 Avril 1962 à Nantes, demeurant à 33650 - Saint Selve, veuve de Monsieur Dominique TALLIER

Ci-après dénommé « Le Cédant », d'une part, Le 03 FEV. 2009

ET

Madame Christine PAUQUET, né le 10 Avril 19965 à Nantes, demeurant à 33140- Cadaujac, mariée le 24 Février 2001 à Cadaujac sous le régime de la séparation de biens

Ci-après dénommé « Le Cessionnaire », d'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

La SARL 3D CONCEPT a pour objet :

- L'import export, le commerce de mobilier et de matériel de bureau, le conseil et l'aménagement de la location et toutes activités annexes s'y rapportant.
- L'architecture intérieure.
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à toute objet similaire ou connexe.

Le siège social se trouve à : Parc d'activité Robert Algayon - 33640 - Aygumortes les Graves

Elle a été constituée par acte sous seing privé en date du 25 Septembre 1993 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux, sous le numéro 392 496 980, CODE APE 516 G et à L'INSEE sous le numéro C3301310817 2

Son capital s'élève à 15245 € divisé en 1000 parts de 15.25. € chacune.

ORIGINE DE PROPRIETE :

Le cédant possède dans cette société 670 parts de 15,25 € qui lui ont été attribuées en représentation de son apport, lors de la constitution de la société et par cession.

CESSION :

Par les présentes, le cédant cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit au cessionnaire qui accepte 70 parts de ladite société qui lui appartiennent avec tous les droits et obligations qui y sont attachés.

Il est précisé que la qualité d'associé est attribuée à Madame Christine PAUQUET

Le cessionnaire sera propriétaire des parts cédées à compter de ce jour, il aura seul droit à la fraction des bénéfices de l'exercice en cours qu'il sera attribué aux dites parts. Il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à compter de ce jour.

Les parts cédées ne seront représentées par aucun titre et leur propriété résulte seulement des statuts et des actes qui ont pu les modifier.

Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT S.I.E. BORDEAUX
CENTRE
Le 24/12/2008 Bordeaux n°2008/2 571 Case n°22
Frais d'enregistrement : 25 €
Pénalités : 5 €
Total liquidé : trente euros
Montant reçu : trente euros
L'Agent

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Thierry CALAVERA

sous le N° 1708

Ex 16236

R
d

Le cessionnaire reconnaît avoir pris connaissance des statuts sociaux, de toutes résolutions prises et tous procès verbaux dressés à ce jour par les assemblées des associés et les accepte.

DECLARATION POUR L'ENREGISTREMENT :

Pour la perception des droits d'enregistrement, le cédant atteste que les parts, objet de la présente cession, ont été créées en vue de rémunérer des apports en numéraire effectués à la Société.
Le cédant déclare en outre, que la présente cession n'entraîne pas la dissolution de la Société.

PRIX :

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 1067.50 € (**Mille soixante sept Euros et cinquante Centimes**)), que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire ce jour même et dont il lui consent bonne et valable quittance.

Dont quittance.

SIGNIFICATION :

La présente cession sera signifiée à la société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil. Toutefois, cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise d'une attestation de ce dépôt.

FORMALITES POUVOIRS :

La présente cession de parts sera déposée en deux exemplaires au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux des présentes en vue de rendre la cession ci-dessus opposable à la société.

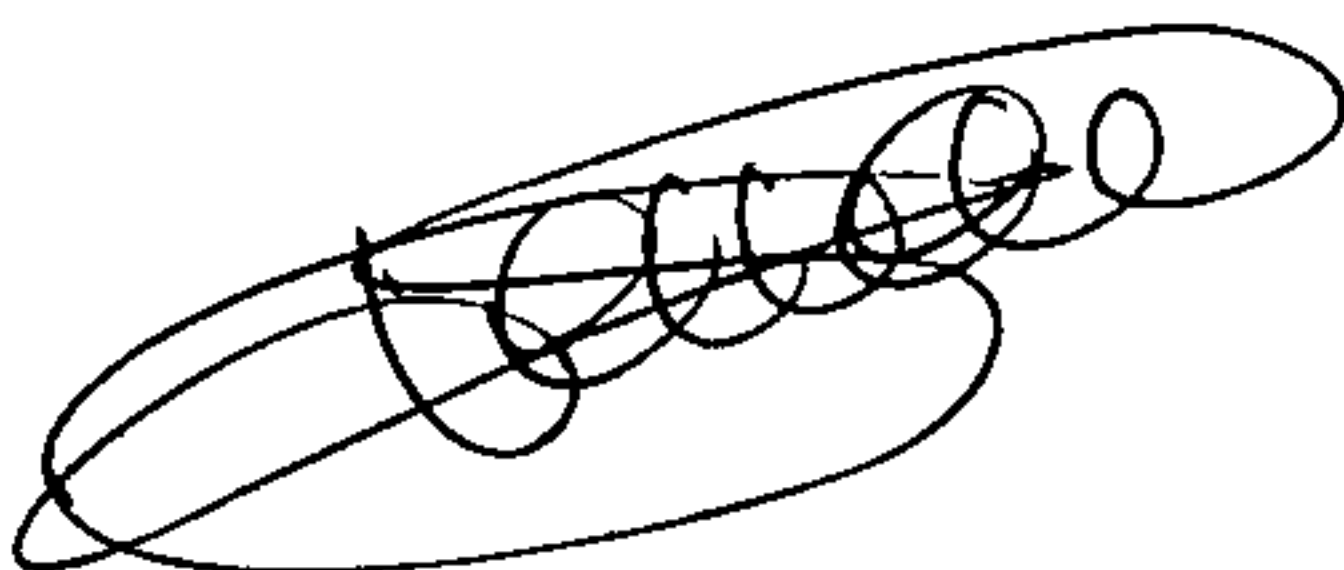
FRAIS :

Les frais et droits d'enregistrement de la présente cession et tous les frais qui en seront la conséquence seront supportés par le cessionnaire qui s'y oblige.

Fait à Bordeaux
Le 20 Février 2007

En 6 exemplaires originaux dont un pour
l'enregistrement

LE CEDANT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, enclosed within a large, irregular oval shape.

LE CESSIONNAIRE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'X' or 'Z' shape with a long horizontal stroke extending to the right.